



Séance du 10 mars 2020

L'an deux mil dix neuf le dix mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sandoux, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de Monsieur Denis FOURNIER, Maire, suite à la convocation adressée le 3 mars 2020.

Etaient Présents : Martine TYSSANDIER, Maurice ROBERT, Jean-Louis MARTIN, Maryse MAUGUE, Noël BOIVIN, Grace JEANDON, Emma RAGO

Absents représentés :

- Marc VANDAME donne pouvoir à Maurice ROBERT
- Philippe TORRES donne pouvoir à Martine TYSSANDIER

Absents non représentés : Nathalie DUFRESNES, Aline LEMOINE, Jean-Henri PALLANCHE, Mickaël TALIDE, Isabelle VIDAL-MACHENAUD.

Secrétaire de séance : Maurice ROBERT

Après l'approbation du PV de séance du 18 février 2020, à l'unanimité des membres, l'ordre du jour est abordé.

Délibération n° 10-2020 : Modification de la délibération n° 48-2019 / Montant des loyers des logements de type T3 sis dans le bâtiment communal 9 Place de la Mairie :

M. le Maire propose au conseil de modifier la délibération n° 48-2019 en date du 9 juillet 2019 relative au montant des loyers des appartements T3 situés au n° 9 place de la Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents Décide :

- de fixer le montant du loyer mensuel de l'appartement du rez-de-chaussée de type T3 d'une superficie de 70.45 m², comprenant 1 cave et 1 place de parking, à la somme de 580,00 € charges non comprises.
- de fixer le montant du loyer mensuel de l'appartement du niveau R+1 de type T 3 d'une superficie de 72.34 m², comprenant 2 caves et 1 place de parking, à la somme de 580,00 € charges non comprises.

Etant entendu que les loyers seront automatiquement révisés chaque année en tenant compte de la variation de la moyenne des 4 derniers indices trimestriels du coût de la construction publiés par l'INSEE;

- de fixer les montants des dépôts de garantie à l'équivalent d'un mois de loyer sans les charges, pour les deux logements précités;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant :
 - à confier le mandat de location à l'agence immobilière BLOT IMMOBILIER
 - à signer un bail de location d'une durée de 3 ans à compter de la date de signature de celui-ci sous réserve de reconduction ou de renouvellement.

Date de réception en Préfecture : 17/03/2020


- Intervention de Martine TYSSANDIER : l'appartement T2 n'est pas aligné sur les autres loyers, c'est un problème d'éthique.
- Réponse de Denis FOURNIER : ce sujet fera l'objet d'un prochain conseil municipal avec la prochaine équipe. Pour le montant du loyer T3 une délibération a été prise à l'unanimité et le locataire a signé le bail conformément à cette délibération.

10. Questions diverses :

- **Organisation matérielle des élections municipales :** Le maire propose de mettre en place un cheminement dans le bureau de vote, suite aux dernières mesures gouvernementales liées à la propagation du corona virus, transmises par la préfecture du Puy-de-Dôme. Nous devons également installer des marquages au sol et réguler les entrées des électeurs dans le bureau pour en limiter le nombre. Les isolements seront tournés pour éviter le contact avec les rideaux.
- **Intervention de Grace JEANDON :**
Nuisances sonores mercredi dernier de 2h30 à 3h15 sur la place de la mairie.
Intervention de Denis FOURNIER : la gendarmerie prévoit plus de passages dans la commune suite au vandalisme sur les toilettes de la Place Maismac.
- **Intervention de Martine TYSSANDIER :** La délibération est modifiée pour les loyers des T3 et pas pour le T2. Ce n'est pas équitable, il faudrait également modifier celui du T2.
- **Réponse de Denis FOURNIER :** L'équipe municipale suivante prendra en charge cette modification.
- **Intervention de Maryse MAUGUE :** cela ne paraît pas équitable.
- **Intervention de Martine TYSSANDIER :** Vu que les montants des loyers des T3 sont de 580 €, celui du T2 pourrait être ramené à 360 €. Les appartements se louent avec une règle de cohérence par rapport au m².

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Tableau des signatures :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Emargement</i>	<i>Nom et Prénom</i>	<i>Emargement</i>
<i>FOURNIER Denis</i>		<i>JEANDON Grace</i>	
<i>TYSSANDIER Martine</i>		<i>LEMOINE Aline</i>	<i>Absente non représentée</i>
<i>PALLANCHE Jean-Henri</i>	<i>Absent non représenté</i>	<i>TALIDE Mickaël</i>	<i>Absent non représenté</i>
<i>ROBERT Maurice</i>		<i>TORRES Philippe représenté par Martine TYSSANDIER</i>	
<i>MARTIN Jean-Louis</i>		<i>RAGO Emma</i>	

<i>MAUGUE Maryse</i>		<i>VANDAME Marc représenté par Maurice ROBERT</i>	
<i>BOIVIN Noël</i>		<i>VIDAL MACHENAUD Isabelle</i>	<i>Absente non représentée</i>
<i>DUFRESNE Nathalie</i>	<i>Absente non représentée</i>		